

Fonds Dynamique Valeur du Canada – Démission de David Taylor

Le mardi 11 octobre, Fonds Dynamique a annoncé la démission de David Taylor.

M. Taylor était le gestionnaire de portefeuille du Fonds Dynamique Valeur du Canada, qui est détenu dans les Portefeuille Méritage.

Cecilia Mo a été désigné comme successeur suite au départ de M. Taylor. Mme Mo était une gestionnaire ou co-gestionnaire sur un nombre important de mandats chez Fidelity Investments dont notamment Dividendes, Étoile du Nord, Répartition de Revenu et Revenu Mensuel. Dans la construction de portefeuille, Mme Mo met l'accent sur la recherche fondamentale ascendante et elle investit dans des titres de toutes capitalisations à travers l'Amérique du nord.

Au cours des prochaines semaines, une évaluation permettra d'identifier les impacts du départ de David Taylor ainsi que les changements structurels sur le Fonds lui-même ainsi que sur les Portefeuilles Méritage.

Le processus de vérification diligente raisonnable comprend une analyse détaillée des facteurs quantitatifs et qualitatifs du changement ainsi qu'une validation indépendante du processus d'analyse par Aon Hewitt.

L'engagement des Portefeuilles Méritage a toujours été d'offrir la meilleure combinaison des meilleurs fonds disponibles dans l'industrie. À partir d'un univers de 5 000 fonds, 23 ont été soigneusement sélectionnés en fonction de leur potentiel de rendement, de leur performance soutenue à long terme et de la complémentarité des styles de gestion de leurs gestionnaires de portefeuille émérites.

Processus de vérification diligente raisonnable

1. Révision complète de l'historique de rendement du nouveau gestionnaire, selon les critères du Système de Recherche Sélect :
 - Valeur ajoutée par le gestionnaire (l'alpha de Jensen)
 - Analyse complète du risque / Rendements par unité de risque (ratios de Sharpe et Treynor)
 - Autres observations: constance du style basé sur les titres détenus, corrélation entre les fonds, ratios d'encaissement de hausses et de baisses (downside and upside capture ratios), validation de l'équipe de gestion, recherche qualitative et quantitative additionnelle sous la supervision de la firme Aon Hewitt.
2. Comparaisons et analyses détaillées avec d'autres fonds dans des univers de placement comparables.
3. Revue du processus en entier par Aon Hewitt, analyse du Fonds et son nouveau gestionnaire, et soumission de recommandations détaillées au Comité de placement des Portefeuilles Méritage.

